

# SÉANCE ordinaire

**LE 4 JUILLET 2011**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 4 juillet 2011 à 19h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS** : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Louise David, messieurs les conseillers Robert Smith, Denis Michaud, Denis Pelchat, Gilles Lambert et Noël Huard.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT** : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **100704.215 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

#### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES
  - 3.1 Ministère de la Sécurité publique – Acquisition d'une embarcation de recherche et de sauvetage
  - 3.2 Le Comité du 50<sup>e</sup> anniversaire du Tournoi Pee-Wee de Chandler  
Remerciements
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer
  - 4.2 Dossier salle de spectacle – Demande de décret d'exclusion
  - 4.3 Protocole d'entente – Location du restaurant au Centre sportif Clément-Tremblay 2011-2012
  - 4.4 Programme Climat municipalités – Demande d'aide financière
  - 4.5 FQM - Garderie
  - 4.6 Pont Rouge – Recommandation de paiement no 7
  - 4.7 Honoraires professionnels Génivar – Rénovation salle de spectacle – Approbation de facture
  - 4.8 Honoraires professionnels – Réaménagement de la route 132, secteur Newport-Pabos Mills – Approbation de facture
  - 4.9 Sun Média – Approbation de facture
  - 4.10 Construction M.F.T. Inc. - Mise aux normes des infrastructures municipales, aréna de Newport – Recommandation de paiements nos 3 et 4.
5. RAPPORT DES DIFFÉRENTS SERVICES
6. PROPOS DU MAIRE
7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.216 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juin 2011 et des séances extraordinaires du 7, 15 et du 28 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES**

**100704.217 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de juin 2011 représentant pour le journal des achats, un montant de 827 694.21 \$ et pour le journal des achats en lot, un montant de 112 509.38 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.218 DOSSIER SALLE DE SPECTACLE – DEMANDE DE DÉCRET D'EXCLUSION**

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler devra signer une entente avec le gouvernement fédéral relativement au versement d'une subvention dans le cadre du dossier « Salle de spectacle »;

CONSIDÉRANT que pour pouvoir conclure une entente avec le gouvernement du Canada, un de ses ministères ou organisme, la Ville doit au préalable avoir obtenu l'aval du gouvernement du Québec conformément à l'article 3.13 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la Ville de Chandler demande au gouvernement du Québec l'adoption d'un décret par lequel l'entente envisagée avec le gouvernement du Canada, dont copie est jointe aux présentes, soit exclue de l'application de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.219 PROTOCOLE D'ENTENTE – LOCATION DU RESTAURANT AU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY 2011-2012**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois, maire et monsieur Roch Giroux, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de

Chandler, le protocole d'entente à intervenir avec monsieur Maurice Rehel pour la location du restaurant Centre sportif Clément-Tremblay pour la période du 14 août 2011 au 18 août 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.220 PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

- CONSIDÉRANT que le GIEC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat) de l'ONU estime que les pays industrialisés doivent réduire **RADICALEMENT** leurs émissions de GES (gaz à effet de serre) afin de stabiliser les concentrations atmosphériques mondiales;
- CONSIDÉRANT que les changements climatiques, dont les conséquences néfastes sont de plus en plus omniprésentes, sont attribuables à l'augmentation importante de nos émissions de GES et que ces changements climatiques vont exercer une pression sur les infrastructures municipales entre autres;
- CONSIDÉRANT que 50 % des émissions de GES sont sous le contrôle ou l'influence des municipalités;
- CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec, dans le cadre de son plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, s'est donné des cibles de réduction des émissions des GES pour le Québec de 6 % sous les niveaux d'émissions de 1990;
- CONSIDÉRANT que dans le cadre du récent sommet de Copenhague le gouvernement a haussé sa cible de réduction à 20 % pour 2020;
- CONSIDÉRANT l'existence du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui subventionne à 90 % les municipalités pour qu'elles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'un plan d'action pour les réduire;
- CONSIDÉRANT que les municipalités n'ont que 10 % de la subvention à octroyer et que le temps du personnel affecté au projet est remboursable à même ce montant;
- CONSIDÉRANT qu'Enviro-accès, organisme à but non lucratif, compte une équipe d'ingénieurs chimistes chevronnés qui ont déjà réalisé de tels projets pour des entreprises et pour des municipalités;
- CONSIDÉRANT qu'Enviro-accès propose ses services pour permettre à la Ville de Chandler de se doter d'un inventaire de ses émissions de GES et d'élaborer un plan d'action pour les réduire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu :

Que la Ville de Chandler s'engage à réaliser un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action conforme aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

Que la firme Enviro-accès inc., organisme à but non lucratif, soit mandatée pour la préparation de l'inventaire de gaz à effet de serre et l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction.

Que Monsieur Roch Giroux, de la Direction générale, soit délégué pour gérer les différentes demandes d'autorisation liées à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.221 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – GARDERIE**

ATTENDU QUE les jeunes et les femmes sont sous-représentés en politique municipale et que depuis quelques années, la Fédération Québécoise des Municipalités souligne l'importance de leur implication et de leur apport au sein de ce palier gouvernemental ;

ATTENDU QUE pour les jeunes élus (es), il n'est pas toujours évident de confier leurs jeunes enfants à des proches durant 3 jours, sur semaine, pour se rendre à Québec assister au congrès annuel de la Fédération ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyée de monsieur le conseiller Noël Huard et unanimement résolu que le Conseil municipal demande à la FQM de prévoir un service de halte-garderie durant le prochain congrès qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre prochains au Centre des Congrès de Québec. Il est également résolu que cette résolution soit transmise en copie-conjointe à l'ensemble des municipalités membres de la FQM afin de solliciter leur appui en ce sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.222 PONT ROUGE – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 7**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Huard, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiement no 7 pour les travaux réalisés par l'Entrepreneur Projexco Inc., pour un montant de 377 492.39 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la reconstruction du Pont Rouge, le tout selon la recommandation de paiement de la firme Génivar.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.223 HONORAIRES PROFESSIONNELS GÉNIVAR – RÉNOVATION  
SALLE DE SPECTACLE – APPROBATION DE FACTURE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d'approuver le paiement des honoraires professionnels de la firme Génivar, au montant de 3 552.88 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre du dossier rénovation de la salle de spectacle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.224 HONORAIRES PROFESSIONNELS GÉNIVAR –  
RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 , SECTEUR NEWPORT-  
PABOS MILLS – APPROBATION DE FACTURE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver le paiement des honoraires professionnels de la firme Génivar, facture numéro 0176368, représentant un montant de 116 042.22 \$, taxes en sus, dans le cadre du dossier réaménagement de la route 132, secteur Newport-Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.225 SUN MÉDIA – APPROBATION DE FACTURE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver le paiement de la facture de Sun Média au montant de 529.75 \$, toutes taxes incluses, concernant l'appel d'offres paru dans le journal Le Havre pour l'installation d'un système de feux de circulation à l'intersection de la route 132 et de l'accès à la Caisse populaire de Chandler et construction d'un trottoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.226 CONSTRUCTION M.F.T. INC. – MISE AUX NORMES DES  
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES, ARÉNA DE NEWPORT –  
RECOMMANDATION DE PAIEMENTS NOS 3 ET 4**

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiements nos 3 et 4 pour les travaux réalisés par l'Entrepreneur Construction M.F.T. Inc., dans le cadre du projet de rénovation de l'aréna de Newport, le tout selon la recommandation de Julien, Bélanger, Carrière, architectes, soit :

DESCRIPTION	MONTANT (Toutes taxes comprises)
Projet de rénovation de l'aréna de Newport	47 543.02 \$
Projet de rénovation de l'aréna de Newport	52 222.15 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**100704.227 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Denis Michaud propose la levée de l'assemblée à 21h25.

**VILLE DE CHANDLER**

---

**Louissette Langlois,  
Maire**

---

**Roch Giroux,  
Directeur général**